

Formation et information des élus locaux

Programme prévisionnel 2026

Les formations

*réservées aux élus / financement par le DIFE * possible*

La préparation des élections	<i>éligible au DIFE</i>	<i>Mercredi 21 janvier 2026</i>
♦ Les pouvoirs du maire / Les pouvoirs de police du maire		<i>Jeudi 28 Mai 2026</i>
♦ Le statut de l' élu		<i>Mercredi 3 juin 2026</i>
♦ Le conseil municipal : fonctionnement et attributions		<i>Mercredi 10 juin 2026</i>
♦ La responsabilité civile et pénale du maire		<i>Jeudi 25 juin 2026</i>
♦ Les relations entre l'intercommunalité et les communes		<i>Mercredi 9 septembre 2026</i>
♦ Les marchés publics		<i>Septembre 2026</i>
Développement personnel : La prise de parole en public	<i>éligible au DIFE</i>	<i>Mercredi 7 octobre 2026</i>
♦ Le maire employeur		<i>Décembre 2026</i>

Les journées d'information

pour les élus et agents territoriaux

Demi-journée d'information sur l'Intelligence Artificielle	<i>Mercredi 28 janvier 2026</i>
♦ Journée d'information sur le budget	<i>Jeudi 16 avril 2026</i>
Rencontre avec le Parquet d'Épinal	<i>Date à déterminer</i>

TARIFS 2026

Formation : 200 € la journée

Information : 100 € la journée

**Inscription via l'application Contact'Elus 88
ou le site de l'AMV 88**

* Financement d'une formation par le DIFE

- > Montant du crédit DIFE par élu : **400 € / an**
- > Droits cumulables plafonnés à **800 € / an**
- > Dès le 3^e lundi après le 1^{er} tour des élections ,
crédit DIFE par élu : **400 €**
- > Inscription sur le site Mon Compte Formation



♦ Formations et Information pour un nouveau mandat
Formations non éligibles au DIFE

*DIFE : Droit Individuel à la Formation des Elus